

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## MC CONVICTIONS FRANCE (FR0010946632)

### OPCVM GERE PAR MONTAIGNE CAPITAL

#### Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union Européenne », MC Convictions France a pour objectif d'investir dans des actions d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans les pays de l'Union Européenne et particulièrement en France.

Le style de gestion est discrétionnaire, sur la base des caractéristiques intrinsèques des sociétés, le choix des valeurs étant fondé sur une analyse qualitative des titres de l'univers d'investissement.

#### Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est un élément d'appréciation a posteriori ; il n'est pas tenu compte de sa composition dans la gestion du fonds.

CAC All Tradable (code Bloomberg <SBF250NT Index>) qui est composé de tous les titres cotés sur les marchés réglementés de Paris et qui sont suffisamment liquides, dividendes nets réinvestis.

#### Caractéristiques de l'OPCVM :

Les valeurs sélectionnées sont essentiellement des actions des pays de l'Union Européenne, lesquelles représentent au minimum 75% de l'actif net. Le FCP présente par ailleurs un biais en faveur des actions des sociétés françaises, dans lesquelles au minimum 40% de l'actif net est investi. Le FCP est éligible au PEA.

Les valeurs qui composent le fonds incluent donc les actions et titres cotés sur les marchés réglementés ou assimilés, ainsi que les actions et titres des sociétés cotées sur les marchés non réglementés comme le marché libre (dans la limite de 10% de l'actif net).

De plus, pour assurer sa liquidité, Le FCP investit au maximum 25% de son actif net en actions de sociétés de moins de 100 millions d'euros de capitalisation boursière et au minimum 25% de son actif net en actions de sociétés de plus de 1 milliard d'euros de capitalisation boursière ou en liquidités et OPCVM et FIA monétaires.

Les actifs non investis en actions sont investis de manière discrétionnaire dans des produits ou OPCVM ou FIA obligataires et monétaires, publics et/ou privés, sans notation minimale, ni maturité maximale. Ces produits ou OPCVM ou FIA pourront inclure des obligations à haut rendement (dans la limite de 25% de l'actif net). Ces investissements permettent au gérant de diminuer l'exposition au marché action du FCP en cas d'anticipation de la baisse des marchés actions.

A titre accessoire, et dans la limite de 10% de l'actif net, le FCP peut investir dans des actions ou OPCVM ou FIA d'actions de l'ensemble des marchés réglementés des pays de l'OCDE hors CE (liste complète de ces pays dans le prospectus).

En tout état de cause, le FCP ne peut investir plus de 10% de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM ou FIA tiers. Ces OPCVM incluent les Exchange-Traded Funds (ETF ou "tracker") mais excluent les fonds de fonds et les fonds nourriciers.

Le FCP n'investit pas en produits dérivés ni en produits financiers à terme, mais pourra y être exposé via des OPCVM ou FIA tiers.

La durée de placement recommandée est de **5 ans minimum**.

Les revenus et les plus values nettes sont capitalisés.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré (J) à l'exception des jours fériés légaux en France ou/et de fermeture de la bourse de Paris (calendrier EURONEXT) et est calculée en J+1.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment par votre intermédiaire financier habituel, sont centralisées au siège social de RBC Investor Services Bank France à 12h chaque jour d'établissement de la valeur liquidative et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative, c'est-à-dire à cours inconnu.

#### Profil rendement/risque



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM a un niveau de risque estimé à 5, déterminé en fonction de la volatilité passée et de son exposition aux marchés d'actions.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque de l'OPCVM.

La catégorie associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

#### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de liquidité :** Le volume des échanges de certains titres dans lesquels ce fonds peut investir peuvent être réduits (en particulier parmi les petites et moyennes valeurs), entraînant des mouvements de marché plus marqués que pour les titres de sociétés ayant une plus grande capitalisation. La valeur liquidative de ce fonds pourra avoir le même comportement.

**Risque de crédit :** Une partie du portefeuille peut être investie en produits obligataires non notés ou de notation inférieure à BBB. Cette notation, ou l'absence de notation signifie potentiellement que le risque de faillite de l'émetteur ou de dégradation de sa qualité, est plus important que pour des obligations classiques, et que ces titres peuvent donc baisser plus fortement et plus rapidement. Par conséquent, la valeur liquidative du FCP peut baisser.

## Frais

Frais ponctuels avant et après investissement	
Frais d'entrée	2,00% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année (2017)	
Frais courants	2,50% (*)

(\*) Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017 et incluent les honoraires du commissaire aux comptes du fonds. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

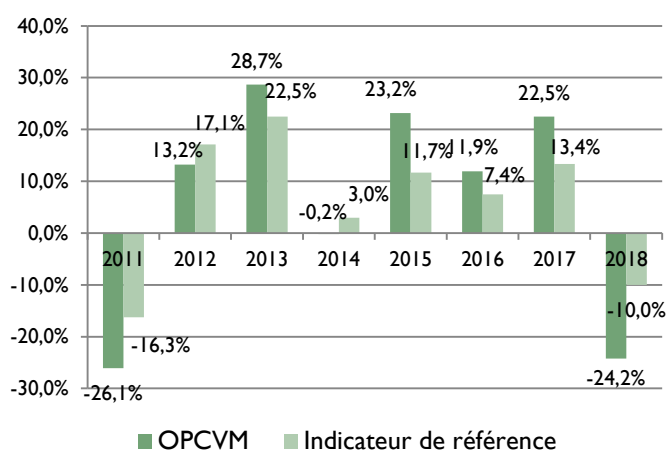
Frais prélevés par le fonds dans certaines conditions	
Com. de performance	Néant

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais veuillez vous référer au prospectus publié sur le site internet de la société de gestion (<http://www.montaigne-capital.com>) et disponible sur simple demande.

## Performances passées



**OPCVM créé le : 22/10/2010**  
Performance calculée en EUR

La performance annualisée présentée dans le graphique est calculée après déduction de tous les frais prélevés par le fonds, coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 30 juin 2012. A compter du 1er juillet 2012, elle tient compte des éléments de revenu nets distribués pour l'indicateur de référence également.

Ce diagramme ne constitue pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** RBC Investor Services Bank France

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel):**

L'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de Montaigne Capital - 33, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS ou sur le site [www.montaigne-capital.com](http://www.montaigne-capital.com) pour le prospectus

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est disponible à l'adresse de la société de gestion et est publiée sur son site internet.

La politique de rémunération des collaborateurs de Montaigne Capital est disponible sur le site internet : [www.montaigne-capital.com](http://www.montaigne-capital.com) et peut être communiquée par écrit, sur simple demande de l'investisseur.

**Fiscalité :** OPCVM éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). A effet au 1er juillet 2014, l'OPCVM opte pour l'application du statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme à l'article 1471 de l'Internal Revenue Code des Etats-Unis, tel que décrit au paragraphe B de la section II de l'annexe II (« OPC ») de l'accord signé le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américain.

La responsabilité de Montaigne Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Montaigne Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/01/2019